



ON PASSE À L'ACTION
pour le climat!



Séances d'information sur l'écoconduite

Offre de service



Contexte

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) offre des séances d'information sur l'écoconduite aux villes, municipalités, MRC et entreprises qui désirent sensibiliser et informer leurs employés au sujet de l'écoconduite.

Considérant que l'écoconduite peut réduire la consommation de carburant¹ de 10 % en moyenne, adopter des techniques d'écoconduite est une des mesures permettant de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les flottes de véhicules des organisations. Effectivement, en comprenant mieux les forces qui agissent sur les véhicules et les techniques d'écoconduite, les conducteurs(-trices) pourront modifier leur comportement routier et ainsi participer directement à l'atteinte des objectifs de réduction de GES de l'organisation.

Le CREE a exploré et documenté les multiples avantages de l'écoconduite dans le cadre de son récent projet « ICI Propulsé à l'électricité ». Le CREE a également présenté des séances d'information sur l'écoconduite à plus de 100 employé(e)s des travaux publics de la Ville de Magog.

Séances d'information

L'écoconduite consiste à modifier son comportement au volant en appliquant des conseils et des techniques de conduite qui permettent de réduire sa consommation de carburant. Ces techniques visent principalement la gestion efficace des accélérations et décélérations.

Le CREE propose des séances d'information qui auront les objectifs suivants :

- Présenter les liens entre l'environnement, la réduction des GES et l'écoconduite.
- Décortiquer les principales forces responsables de la consommation de carburant :
 - Le roulement ;
 - L'accélération ;
 - L'aérodynamisme.
- Faire connaître les bénéfices de certaines techniques de conduite en ville et sur la route.
- À terme : réduire la consommation d'énergie et la quantité d'émissions de GES des véhicules et économiser sur les coûts de carburant et d'entretien.

Les sources d'information pour la présentation des différents volets sont principalement :

- Le programme de formation « Conducteur averti » de Ressources naturelles Canada.
- Le site web « ecomobile.gouv.qc.ca » du gouvernement du Québec.
- Le module 12 sur « l'écoconduite » du cours de conduite de la SAAQ.
- La formation sur l'écoconduite présentée par le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue, avec le consentement de l'organisme.

¹ <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/transport/secteurs/ecoconduite-vehicules-legers>

Structure proposée

Le CREE propose des séances d'information en classe où s'entremêleront des activités participatives d'apprentissage et d'échange d'idées afin d'assurer de maintenir un dynamisme tout long de la séance. Les séances d'information seront d'une durée de 90 minutes, dont environ 70 minutes de présentation de matériel et 20 minutes d'activités participatives avec les participants.



Un maximum de 24 participant(e)s pouvant se regrouper en sous-groupes de 4 à 6 personnes permettra d'optimiser l'apprentissage. Des aide-mémoire et des cahiers de notes pourront être remis aux participant(e)s pour favoriser la prise de notes et une meilleure rétention de l'information.

Mesurer l'impact

Si désiré, des employé(e)s pourront faire une mesure de leur conduite avant et après la séance d'information, afin de vérifier la mise en pratique des principes d'écoconduite.

Le CREE pourra fournir à l'organisation 3 lecteurs OBD2 ainsi qu'une procédure pour télécharger une application permettant d'assurer le suivi de la consommation de carburant des véhicules. L'organisation devra identifier un minimum de 3 participant(e)s prêt(e)s à mesurer leurs habitudes de conduite avant et après la séance d'information. Les résultats seront anonymes afin de faciliter la participation honnête des employé(e)s. Le CREE analysera les résultats et les transmettra à l'organisation. Cette analyse permettra de mesurer sommairement les impacts de la séance d'information sur les habitudes de conduite des participant(e)s.

Animatrice

Marie-Josée Laforge détient un baccalauréat en études de l'environnement ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires. En tant que chargée de projet au CREE, elle est notamment responsable des événements «Roulons électrique» et des séances d'information sur l'écoconduite qu'elle a déjà donné auprès de plus de 100 personnes. Forte d'une expérience de plusieurs années en animation participative, elle a l'habitude de former et d'accompagner des groupes de tous âges. Elle a le souci de faire interagir les participants afin d'augmenter leur probabilité de rétention de l'information transmise.

Contact et information

Jacinthe Caron, Directrice générale

j.caron@environnementestrie.ca

819 821 4357 p.1